



BUDGET PARTICIPATIF

Des projets pour votre commune

C'est quoi ?

Vos projets pour améliorer votre quotidien à l'échelle de votre quartier et de votre commune.

Qui peut participer ?

Tous les habitants sanflorains âgés de 16 ans minimum.

Quel budget ?

Une enveloppe budgétaire communale de 30 000 € est attribuée chaque année.